

GÉNÉRALITÉS

Formation historique, fasc. VII : 1. *Les sociétés de ramasseurs-chasseurs*, 2. *Les sociétés pastoro-agricoles*, par les collaborateurs du CENTRE DE LA PÉDAGOGIE DE L'HISTOIRE, Liège, Sciences et Lettres, 1975.

Les professeurs d'histoire connaissent déjà la collection *Formation historique* des Editions Sciences et Lettres. Son septième fascicule, récemment paru, concerne aussi bien la première année du cycle d'Orientation (type I) que la quatrième année moyenne (type II).

Signalons immédiatement qu'il ne s'agit pas d'un manuel au sens traditionnel du terme, mais plutôt d'un dossier documentaire qui sera, nous annonce-t-on, suivi de la publication d'un aide-mémoire, d'un précis, puis d'un atlas ... Cependant, l'ouvrage s'avère dès maintenant du plus haut intérêt.

En effet, sous les titres *Sociétés de ramasseurs-chasseurs*, *sociétés pastoro-agricoles* (1ère partie), le lecteur trouvera un ensemble fort complet de photos, cartes, schémas, textes, couvrant la Préhistoire, l'Égypte ancienne, Athènes, Rome. Naturellement, les chapitres traités procèdent d'un choix : l'Égypte est ainsi l'illustration du phénomène du despotisme sacré ; Athènes est le « prototype » de la cité grecque ; Rome représente la *respublica* et l'évolution vers l'impérialisme. Il convient donc de préciser que les professeurs de l'enseignement de type II ne trouveront donc ici rien qui les documente sur la Mésopotamie, la Perse ou Alexandre le Grand.

Si les photos n'apportent pas un grand renouvellement de la documentation (elles sont cependant indispensables pour l'élève), les textes sont, par contre, fort bien choisis, souvent peu connus, datés avec soin, classés d'après sept grandes rubriques (art, économie, géographie, pensée, sciences et techniques, politique, religion, société) qui facilitent leur exploitation. Signalons pourtant, à ce point de vue, que le classement chronologique rigoureux des textes à l'intérieur de chaque rubrique nécessitera de la part de l'utilisateur une prévision de l'enchaînement des documents suivant les buts à atteindre dans l'enseignement.

Mais les Auteurs (il s'agit d'un travail effectué en commun par les collaborateurs du

Centre de la Pédagogie de l'Histoire) n'ont pas voulu seulement ajouter un exemplaire à la liste déjà longue des recueils documentaires existants. Bien davantage, leurs efforts ont porté dans une direction dont tous les enseignants apprécieront l'intérêt : les utilisations possibles, sous forme de schémas d'exploitation (fort clairement présentés) des documents proposés. On trouvera donc nettement définis les divers enchaînements envisageables dans la direction du travail scolaire, et aussi des questions se rapportant à chaque document et permettant son exploitation dans ces diverses voies.

Précisons que la présentation des schémas est assez souple pour laisser au professeur toute latitude dans l'interprétation personnelle de la matière qu'il souhaiterait amener.

Dernier intérêt de ce nouvel ouvrage : il apporte à l'irritant problème de la présentation de la ligne du temps une solution astucieuse et pratique. Le résultat de ce travail mené en équipe apparaît donc comme remarquable. Bien sûr, çà et là, quelques détails nuisent un peu à l'homogénéité de l'ensemble : des références notées selon différents critères, une orientation bibliographique comportant de curieuses lacunes, des définitions parfois confuses dans le glossaire final... A l'évidence, il s'agit là de « bavures » inévitables dans un travail d'équipe d'une telle envergure. Nous sommes d'ailleurs assurés que la suite de la publication témoignera d'une plus grande rigueur dans ce domaine.

Souhaitons, pour conclure, que les collaborateurs du *Centre de la Pédagogie de l'Histoire* mettent très vite à notre disposition le fruit de leurs courageux efforts !

J.D.

BELGIQUE

Le patrimoine monumental de la Belgique, Liège, Soledì, 1974-1975.

Le précieux inventaire de la Belgique monumentale se poursuit à un rythme rapide. Le premier volume a été consacré à la province de *Brabant* (arrondissement de *Louvain*), le second, à la même province (arrondissement de *Nivelles*). En 1974, le troisième volume a envisagé la province de *Liège* (arrondissement de *Liège, ville de Liège*). La direction scientifique en a été confiée à L.-F. GENICOT, professeur aux Universités de Liège et de Louvain, aidés d'une équipe de jeunes chercheurs, licenciés en histoire et licenciés en archéologie et histoire de l'art, ainsi que d'architectes et de dessinateurs.

Le but de cette entreprise est de procéder à un inventaire aussi complet que possible, en vue de conserver le souvenir et la mémoire de précieux témoins du passé, de les sauver le cas échéant et de toute manière de contribuer à lutter contre la dégradation du paysage monumental et en conclusion de préserver l'environnement.

L'ouvrage procède à l'inventaire des édifices religieux, civils, militaires. Le troisième volume nous promène à travers les rues liégeoises, relevant au passage les différents éléments des maisons (porches, portails, façades, etc.) ; donnant certaines explications (date, époque, décoration, etc.). Certains monuments sont signalés plus spécialement par des photos, un plan, un schéma, voire une bibliographie. Lorsqu'il s'agit d'édifices religieux, le mobilier est aussi signalé. Le volume est illustré de 227 photos en noir et blanc, 10 planches en quadrichromie, 6 plans dont une carte hors texte et 44 plans et dessins.

Le tome 4 s'intéresse à la province de *Hainaut* (arrondissement de *Mons*) ; il a été publié en 1975. La direction scientifique en a été confiée à S. BRIGODE, professeur à l'Université de Louvain, la coordination scientifique confiée à L.-F. GENICOT, professeur aux Universités de Liège et de Louvain, avec la collaboration d'équipe de chercheurs (historiens - archéologues - historiens d'art - architectes - correspondants de la C.R.M.S.). L'ouvrage a procédé au recensement des édifices portant témoignage archéologique, historique ou artistique ou constituant un ensemble de

valeur ; il n'a cependant pas été possible de relever les éléments intéressants caractéristiques de l'intérieur des édifices privés. Notons aussi la mention trop rare des vestiges de l'archéologie industrielle. Une brève introduction (géographique, historique, architecturale) est complétée par quelques notes substantielles concernant l'architecture montoise privée de la fin du XVII^e et du XVIII^e siècle. L'ouvrage est illustré de 323 photos en noir et blanc, de 6 quadrichromies, de 3 cartes dont une carte générale de l'arrondissement, de 36 plans d'édifices. En 1975 encore, la maison SOLEDI a publié le tome 5 de l'Inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique. Cet ouvrage, comprenant deux volumes, est consacré à la province de *Namur* (arrondissement de *Namur*). La direction scientifique en a été confiée à R. A. LAMOTTE, vice-président de la C.R.M.S., la coordination étant assurée par L.-F. GENICOT, professeur aux Universités de Liège et de Louvain. Les deux maîtres de l'œuvre ont été secondés par une équipe de licenciés en histoire, de licenciés en archéologie et histoire de l'art, d'architectes et de dessinateurs. Ce volume comprend lui aussi une très abondante documentation iconographique, 6 plans dont la carte de l'arrondissement, 6 plans et schémas d'édifices. Les auteurs de ces trois tomes ont naturellement ajouté à chacun des ouvrages un aperçu bibliographique. Le tome 5 comporte aussi une liste des monuments et des sites classés ainsi qu'une table des châteaux, fermes, maisons et moulins de l'arrondissement et la liste des noms des architectes et des ingénieurs. Ce dernier tome a quelque peu élargi son horizon puisqu'il ne s'en tient pas uniquement à l'inventaire des monuments antérieurs au XIX^e siècle ; nous y trouvons des constructions contemporaines tel le Grand Séminaire de Namur, les silos à grains de Floriffoux (1968-1973), etc... On le constate donc, chaque équipe garde sa personnalité. L'ensemble sous la direction de C. PIRLOT, Directeur d'Administration au Ministère de l'Education nationale et de la Culture française, présente néanmoins une grande homogénéité.

Cette publication s'inscrit dans l'optique de la politique de conservation intégrée, recommandée par le Conseil de l'Europe. On ne peut qu'en conseiller vivement l'acquisition aux écoles en vue d'une exploitation intelligente et sensible du passé.

P.B.

GRUPE CLIO 70, *Folklore de Belgique. Guide des manifestations et des musées*, coll. « Survivances », Bruxelles, Difédit, 1974.
MEURANT, René et VAN DER LINDEN, Renaat, *Folklore en Belgique*, coll. « Patrimoine », Bruxelles, Paul Legrain, 1974.

Il est regrettable que le folklore ait été tant négligé par les historiens, chercheurs aussi bien qu'enseignants. Il a pourtant beaucoup à leur apprendre sur l'homme, la société, le peuple sans histoire parce qu'il ne s'est pas exprimé d'une manière savante, n'a pas laissé des bijoux destinés aux grands et à la cour, a vu sa sagesse entraînée dans l'étouffement des dialectes par les langues de grande culture, ses traditions anéanties par le progrès de l'instruction générale ou commercialisées par le tourisme. Là aussi il est temps de poursuivre les études entreprises par les folkloristes et d'y intéresser activement les historiens, de bien faire la distinction entre ce qui est traditionnel ou de création récente, et de s'aviser que les croyances, les légendes, les usages, les fêtes, qui nous ont été transmises aujourd'hui, ont subi une évolution souvent considérable. On ne peut que se réjouir de ce que l'« Année du Folklore » organisée par le Commissariat Général au Tourisme ait suscité un intérêt nouveau pour l'étude de nos traditions. Aux enseignants d'en faire leur profit !

C'est dans cette perspective qu'il faut situer ces deux ouvrages qui sortent de presse. le premier, entrepris par le « Groupe Clio 70 » sous la direction d'A. d'Haenens, professeur à l'Université Catholique de Louvain, ambitionne de dresser « un inventaire descriptif des manifestations spectaculaires cycliques et des musées consacrés, entièrement ou en partie, à la vie populaire de notre pays ». N'y sont donc pas compris les usages quotidiens, si révélateurs des besoins profonds et des mentalités, qui ne pouvaient trouver place dans un tel ouvrage. Ce sont donc les manifestations populaires publiques, les fêtes traditionnelles ou en passe de le devenir qui ont été décrites et classées selon l'ordre alphabétique des localités où elles se produisent. Elle sont présentées en principe selon un plan uniforme : identification, manifestation actuelle, évolution historique, traces non utilisées dans la manifestation, interprétations, sources. Y trouvent place les fêtes les plus diverses : cortèges folkloriques et historiques, processions, pèlerinages, marches militaires, tournois, jeux, carnivals, feux de Walonie, foires, fêtes religieuses, théâtres de marionnettes, échasseurs, plantations de Mai, ... repris dans un index malheureusement trop sommaire à notre gré. Une liste des musées entièrement ou partiellement folkloriques com-

plète l'ensemble. Les auteurs n'ont pas la prétention d'être exhaustifs dans l'inventaire des représentations folkloriques ni dans leur étude, mais ils donnent une bibliographie qui permet de poursuivre la recherche.

Si le premier ouvrage est œuvre d'historiens, plus fondé sur le dépouillement bibliographique que sur l'enquête directe, répertoriant aussi bien les usages traditionnels que le nouveau folklore, le second est dû à la plume de deux folkloristes spécialisés, tous deux membres de la Commission Royale Belge de Folklore. Eux aussi s'en sont tenus aux manifestations folkloriques spectaculaires, mais ils n'en ont conservé que ce qui est traditionnel, excluant systématiquement les créations nouvelles. Sans négliger leur évolution, ils ont vérifié par une enquête directe récente l'état des cérémonies et des coutumes. Ils ont choisi une illustration abondante et belle. Ils décrivent les fêtes traditionnelles selon le cycle des saisons, du Carnaval à Noël. Ils les ont groupées d'une manière originale en six thèmes. Les « masques et déguisements » réunissent les fêtes des Rois, du Carnaval et du Laetare. les « feux » chassent les mauvais esprits, l'hiver, la mort. L'offrande des « pains » aux forces naturelles qui doivent renaître a été transformée par le christianisme en une aide aux miséreux, en acte de gratitude pour la délivrance d'un siège, d'un fléau, ou en une demande de protection pour les animaux. Les « pèlerinages et processions » sont toujours fort populaires. Les escortes armées et les jeux comportant des géants et des chars leur donnent un aspect fort spectaculaire. Certains sont de véritables *omegangs*. les « fêtes, kermesses et ducasses » montrent bien les interférences de la vie laïque dans des réjouissances à l'origine essentiellement religieuses. « Mort et lumière », thème de la mort et de la résurrection, inspirent diverses processions ainsi que les natiuités et passions des théâtres populaires de marionnettes.

Un des thèmes communs de toutes les fêtes est que, malgré la joie burlesque et simple ou le respect sérieux qui y président, elles répondent, par la prière ou par la truculence populaire, à la grande peur, qui jadis étreignait les hommes et les laissait démunis face aux incertitudes de la vie, aux fléaux, aux dangers. Le carnaval a des origines religieuses. On y recevait la visite des ancêtres trépassés, représentés par des masques. Des quêtes de victuailles s'y pratiquaient. La vindicte populaire pouvait s'y exercer. Comme le rappelle Jacques Heers (*Revue du Nord*, LV, 1973, pp. 196-198), la fête médiévale était, d'autre part, une occasion de « compétition sociale ». On le voit, l'étude des traditions est une des meilleures introductions à l'histoire

des mentalités. Pour un enseignant, l'examen des coutumes et fêtes, locales et provinciales en particulier, peut apporter un élément de sensibilisation opportun pour comprendre non seulement ce qui, pour nos élèves, n'est que spectacle et superstition, mais surtout pour pénétrer dans l'univers mental des hommes de jadis.

Ces ouvrages viennent à leur heure. Ils peuvent constituer un bon tremplin pour l'étude et l'utilisation de nos traditions populaires dans notre enseignement.

J. Du.

DELHAYE, Jean-Pierre, *La presse politique d'Ath des origines à 1914*, dans les *Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire contemporaine*, n° 77, Louvain et Paris, Nauwelaerts, 1974.

Dans sa conclusions (p. 96) l'auteur définit lui-même son dessein : « En entreprenant cette étude de la presse politique d'Ath au XIXe siècle, notre but était double : tout d'abord faire la critique d'une source qui constitue un matériau indispensable pour la connaissance de l'histoire politique, économique et sociale de l'arrondissement d'Ath au siècle dernier, ensuite montrer jusqu'à quel point ces organes de presse étaient liés à l'existence des partis ». Après une substantielle introduction consacrée à l'évolution politique d'Ath et de son arrondissement caractérisée par une domination libérale, et un moment radical, jusqu'à la montée catholique et socialiste à la fin du siècle, il s'attache à montrer que la presse politique athoise était essentiellement polémique. Le plus grand nombre des titres étaient des « journaux à doublures ». Ils recopiaient les articles de fond et les éditoriaux des feuilles bruxelloises, tournaisiennes et montoises. Seul « L'Echo de la Dendre » échappait complètement à cette façon de faire, disposant d'un personnel de rédaction suffisant et d'un réseau de correspondants locaux. Faute d'information, on ne peut découvrir réellement leur diffusion, leur financement, leur équipement technique, leurs méthodes de vente. Ils ont joué dans les luttes politiques et la diffusion des idées un rôle essentiel, qui leur a été ravi après 1914 par les grands quotidiens régionaux et nationaux. Cette étude préalable permettra son utilisation (déjà engagée) pour l'histoire économique, sociale et culturelle du pays d'Ath. C'est une source importante qui s'offre aussi à l'utilisation par les professeurs de la région.

J. Du.

DUCASTELLE, Jean-Pierre, *Les carrières de Maffle. Un site d'archéologie industrielle au*

pays d'Ath, dans le *Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique*, 29e année, n° 111, janvier 1975, pp. 35-47.

L'archéologie industrielle s'attache à inventorier, sauvegarder et étudier d'une manière rigoureuse « les vestiges matériels de la révolution industrielle » du siècle dernier. En Grande-Bretagne et dans d'autres pays d'importants travaux ont déjà été réalisés et cette discipline nouvelle est déjà bien maîtrisée. Dans notre pays, c'est en Hainaut, avec l'ensemble du Grand-Hornu, étudié par Mmes M. Bruwier, A. Meurant, Chr. Piérard et par M. Fr. Roulants du Vivier, que cette nouvelle branche de l'archéologie a connu sa première réalisation. Au pays d'Ath, un effort est entrepris dans le même sens par l'auteur et le Cercle Royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région en ce qui concerne les carrières de Maffle.

L'une des activités majeures de cette région a été depuis longtemps l'extraction de la pierre dans le bassin inférieur de la Dendre orientale et à Lessines. Au XIXe siècle, elle est passée du niveau artisanal au stade industriel et capitaliste. C'est à l'intérêt du site à sauvegarder et à l'histoire de la production maffloise que l'auteur s'est attaché. Il fait l'étude des entrepreneurs, des entreprises et de leur destinée jusqu'en 1940. On y assiste à l'utilisation progressive de la machine à vapeur, plus tard de l'électricité, pour actionner les pompes d'exhaure, les appareils de levage, transporter par voie ferrée les pierres du lieu d'extraction aux ateliers de taille, aux scieries, aux fours à chaux, à la gare voisine. L'exploitation des chauffours reste seule traditionnelle. L'exploitation et le nombre d'ouvriers croissent sans que l'on puisse, faute de sources, les estimer avec précision. Les entreprises anonymes se créent. Certaines exploitations ne résistent pas à la crise ou à la concurrence. Un bel exemple régional d'industrialisation à utiliser en classe !

Le site des carrières de Maffle couvre près de dix hectares. Les bâtiments et les équipements d'exploitation qui subsistent (fours à chaux, scieries, chantiers de taille) peuvent être restaurés sans trop de frais. Ce sont des conditions particulièrement favorables pour l'aménagement d'un parc d'archéologie industrielle accessible aux élèves et au public. L'auteur plaide avec raison dans ce sens. L'étude qu'il a entreprise, fondée sur des archives locales, la presse régionale, une iconographie appréciable, apporte le fondement scientifique nécessaire à pareil projet.

J. Du.

SPITAEELS, Guy, *Le mouvement syndical en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'U.L.B., Institut de Sociologie, 3e tirage, 1974.

Rédigée en 1966, cette étude vient d'être rééditée sans mise à jour des chiffres. Elle peut cependant rendre de grands services aux professeurs d'histoire ou de sciences sociales. La première partie présente un historique clair du mouvement syndical en Belgique depuis les premières organisations jusqu'à la situation actuelle en passant par la formation des fédérations et des centrales professionnelles, par la mise en place des grandes organisations (socialiste en 1898, chrétienne en 1912 et libérale en 1930) et leur évolution. Chaque syndicat est alors étudié séparément en présentant son organisation statutaire, ses effectifs, ses objectifs économiques ou sociaux et ses liens politiques. Le bilan final met en évidence la haute représentativité des organisations syndicales belges (67% de syndicalisation en 1965), le quasi monopole de la C.S.C. et de la F.G.T.B., la responsabilité des syndicats dans l'entreprise, l'industrie et la société, la position des organisations face à la crise de l'unité belge, le travaillisme, le front commun syndical. L'auteur étudie aussi les problèmes d'avenir comme la spécificité des centrales et leur solidarité, l'action économique et sociale ou le mouvement européen. Des citations de discours, de déclarations de principes, d'articles ou de brochures illustrent l'analyse de même que les schémas, graphiques ou cartes. Cette étude constitue une bonne initiation à la compréhension du fait syndical dans la vie politique et sociale de notre pays.

J.-P. D.

Les partis politiques en Belgique, dans les *Dossiers du C.R.I.S.P.* (Centre de Recherche et d'Information socio-politique, 35, rue du Congrès, 1000 Bruxelles), 1975.

Les différents dossiers du C.R.I.S.P. sont des excellents outils de travail pour les professeurs et d'information pour les élèves des classes de sciences sociales ou de l'enseignement renoué, degré de détermination. Ce dernier dossier examine la typologie, la morphologie et la « physiologie » des partis sans toutefois prétendre avoir cerné tous les problèmes.

Nous espérons que le centre du C.R.I.S.P. pourra rééditer « Qui décide en Belgique » et continuer ses recherches pour nous les livrer.

J.D.

FRANCE

MANDROU, Robert, *Introduction à la France moderne*, coll. « L'évolution de l'humanité », n° 36, Paris, Albin Michel, 1974.

Rédition en format de poche d'un ouvrage publié en 1961 par R. MANDROU, sur la base des fiches que L. Febvre n'a pas eu le temps de mettre en œuvre pour un livre qu'il aurait intitulé : « Introduction à l'intelligence de l'homme français moderne ».

Il ne s'agit pas d'un tableau traditionnel de la vie quotidienne au XVI^e siècle, mais d'une tentative de reconstituer les mentalités en une époque de profonde mutation qui a connu les progrès de l'imprimerie, l'élargissement du monde, la formation d'un esprit aux tendances critiques et positives, l'élaboration de formes artistiques originales, une évolution des sentiments religieux, la constitution de grandes monarchies. En réalisant cette reconstitution, R. Mandrou a eu l'intention de suivre les hommes dans leurs occupations pour retrouver les explications de ces attitudes mentales neuves ou persistantes et héritées du haut moyen âge.

La première partie est consacrée à l'alimentation et à l'environnement et à l'homme psychique. Dans les chapitres consacrés à l'alimentation, au vêtement, au logement, à la santé et à la démographie, sont mis en évidence l'importance de la culture des céréales, la psychose d'inquiétude de la bonne ou de la mauvaise récolte, le problème de la circulation des grains dans les villes, la faiblesse de l'alimentation carnée, la sous-alimentation, la rareté des protéines, l'influence de cette sous-alimentation sur les épidémies, l'impuissance de la médecine, le rôle de protection que jouent avant tout vêtement et logement.

R. Mandrou constate que l'outillage mental du Français du XVI^e siècle est très différent de celui du XX^e siècle. Les sens n'ont pas la même hiérarchie, la vue passe après l'ouïe et le toucher, l'information est plus auditive que visuelle.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse des milieux sociaux, au couple, à la famille, à la paroisse, aux ordres et aux classes sociales et aux pouvoirs. L'auteur y remarque l'importance des contraintes collectives, celle de la famille au sens le plus large, celle de l'apprentissage professionnel, celle de la paroisse, des contraintes fiscales et spirituelles, mais aussi l'importance des solidarités au niveau familial, paroissial et professionnel.

Une dernière partie est consacrée aux techniques manuelles, au rôle de l'argent, au développement de l'esprit capitaliste, aux jeux et aux divertissements, à l'art, aux artistes, aux humanistes, aux savants, à la vie religieuse et aux formes marginales d'évasion : les professions nomades, les pèlerins, les soldats, les magiciens et les gens qui se suicident.

L'ensemble de l'ouvrage constitue une approche originale du XVI^e siècle et ne manquera pas, grâce à la bibliographie importante et aux extraits de documents publiés, d'ouvrir aux professeurs de nombreuses perspectives d'exploitations pédagogiques.

R.R.

ARIES, Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, coll. « L'Univers historique » et coll. « Points-Histoire », Paris, Le Seuil, 1973.

La réédition de ce beau livre paru en 1960 devrait attirer l'attention de tous les historiens, de tous les enseignants, de tous ceux qu'intéressent à quelque titre que ce soit l'enfant et la famille. Sa première édition n'a pas manqué de frapper les chercheurs éclairés, qui ont réagi. Dans la préface de cette deuxième édition, l'auteur répond avec nuance à ceux, psychologues, sociologues et historiens, qui ont pris position sur ces thèses.

Dans la société médiévale, le sentiment de l'enfance n'existait pas. Le tout petit enfant, ne comptait pas et, eu égard à la mortalité infantile, avait grande chance de disparaître. Aussi s'attachait-on peu à lui, comme en témoigne Montaigne. L'étude du costume dans l'iconographie montre bien que, dans les classes supérieures des XVI^e et XVII^e siècles, l'enfant, avec son costume propre, comptait davantage. Il devenait source d'amusement sinon de tendresse, était l'objet de « mignotage ». Que l'on songe à Madame de Sévigné. Mais, par après, sous l'influence des moralistes, on se soucia davantage de sa santé, de son hygiène, de son éducation et on voulut le séparer du monde des adultes.

Une bonne partie de l'ouvrage — la moitié — est consacrée à « la vie scolastique ». Au moyen âge, l'instruction donnée dans les écoles était essentiellement professionnelle et technique, elle visait à former des clercs. On ignorait l'instruction primaire et, au niveau supérieur, les lettres et les sciences. Il n'y avait pas de graduation dans les études ni de hiérarchie dans le savoir. Les étudiants appartenaient à des âges très différents et jouissaient d'une grande liberté. A la fin du moyen âge, l'enseignement

passait progressivement des écoles traditionnelles aux collèges, qui n'étaient à l'origine que des pensionnats de boursiers. Ceux-ci conservaient la vie communautaire, la discipline et l'autorité qu'ils connaissaient antérieurement et qui cadraient bien avec l'absolutisme royal, une société rigide et le souci nouveau de séparer l'enfant du monde adulte. Les classes scolaires fondées sur l'âge et le niveau d'enseignement furent progressivement établies. L'apprentissage, pour les fonctions supérieures et moyennes, fut remplacé graduellement par l'instruction et le cycle scolaire se régularisa progressivement, bien que le mélange des âges ne fût pas éliminé. On abandonna le système corporatif de la camaraderie et de l'autonomie pour une discipline de plus en plus sévère, fondée sur la délation et le châtiment corporel, qui s'atténua au XVIII^e siècle. On renonça au régime d'externat pour un internat qui séparait l'enfant de la vie en vue de le préparer pour la société.

L'enseignement élémentaire apparut à la fin du XVI^e siècle dans les villes et dans les campagnes. Il faut lier ce fait à l'application des décrets du concile de Trente. Inspirées par les écoles latines, l'apprentissage domestique et familial et l'enseignement des maîtres-écrivains, les « petites écoles » s'appliquèrent à enseigner la lecture et le chant, la civilité, l'écriture et le calcul. Issues du souci de donner aux enfants pauvres une instruction qui leur permette d'entrer en apprentissage, elles accueillirent aussi des enfants plus aisés. Elles se développèrent en même temps que les classes de 6^e et 7^e des collèges. Cependant, au XVIII^e siècle, sous l'influence des « lumières » hostiles à l'éducation des pauvres, cette mixité sociale disparut : les collèges se transformèrent en internats réservés aux classes aisées et les petits collèges ruraux disparurent ou se réduisirent à de simples « petites écoles ».

La vie des étudiants était relâchée et rude : aimant boire, attirés par les filles, portés à la révolte, à la bagarre, au duel, ils vivaient souvent de mendicité, de chapardage, d'aumône. Mais tous n'étaient pas scolarisés : on entraînait jeune en apprentissage ou, pour les filles, dans le mariage. Les étudiants modestes, les artisans, les hommes d'épée, abandonnaient souvent les classes après quelques années. Les gens de robe et d'Eglise, les jeunes bourgeois étaient plus persévérants.

La famille fait son apparition dans l'iconographie au XVI^e siècle et s'y développa au XVII^e. A la solidarité lignagère et à l'indivision du patrimoine se substitua au XIII^e siècle, avec le développement de l'autorité et le re-

tour à la sécurité, l'affirmation de la famille conjugale. Au XIV^e siècle, l'autorité paternelle s'y affirma parallèlement à la dégradation progressive de la situation de la femme dans le ménage et à la soumission des enfants. La famille devint la cellule de base de l'Etat. progressivement — l'iconographie en témoigne — la valeur affective attribuée à la famille s'épanouit. A l'apprentissage dans les familles étrangères, qui se maintint encore pour la haute noblesse et les modestes travailleurs, se substitua la fréquentation scolaire. Elle marque le souci des parents pour une meilleure éducation qui isole l'enfant des tentations des adultes, et qui, du fait de la multiplication des établissements, le sépare moins de la famille. Les filles, à partir de Madame de Maintenon et de Fénelon, furent l'objet de plus de sollicitude. On renonça au droit d'aînesse en faveur de plus d'égalité entre les enfants. On condamna l'envoi des cadets en religion. Pourtant, ce rapprochement de l'enfant et de la famille rencontra encore des résistances sociales : le développement des relations, visites, conversations, si opposées au repliement sur l'intimité du foyer. La tradition continua de préférer l'expérience concrète de la vie acquise en apprentissage à la formation abstraite et théorique du collège. Le mode de vie à domicile contraria longtemps la vie privée de la famille : la présence de domestiques, d'apprentis, d'invités, de clients, l'absence de spécialisation des pièces de la maison, entretenaient une promiscuité opposée à l'intimité requise pour la vie de famille.

Dès le XVIII^e siècle, dans les classes aisées, la famille s'assura cet isolement qui conditionnait son épanouissement : les pièces de la maison se spécialisèrent, les domestiques furent refoulés à l'office, les invités reçus à jour fixe. Le souci de l'enfant, de tous les enfants, de leur santé, de leur éducation, de leur avenir, devint la préoccupation primordiale des parents, qui les gardèrent le plus possible au foyer. Ce nouveau sentiment de la famille et de l'enfant se répandit progressivement dans les classes modestes malgré les obstacles : retard de l'âge du mariage, difficultés de logement, mobilité du compagnonnage, persistance de l'apprentissage. Ce n'est pas un hasard si ce repliement de la famille sur elle-même fut à l'origine de la limitation volontaire des naissances et de la séparation des classes sociales. Jusqu'au XVIII^e siècle, celles-ci cohabitaient et ne se distinguaient que sur le plan moral. La bourgeoisie fut la première à établir cette séparation, et cette prise de conscience de classe engendra celle des autres groupes sociaux.

Voici un ouvrage d'une grande richesse de faits et de réflexion, à situer aux confins de

l'histoire sociale et de l'histoire des mentalités. Un sujet qui devrait être un des thèmes essentiels de notre enseignement. A lire et à relire.

J. Du.

DEVYVER, André, *Le sang épuré, les préjugés de race chez les gentilshommes français de l'Ancien Régime (1560-1720)*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1973.

Bravo à l'Université libre de Bruxelles et à sa section d'histoire. Plus qu'un fleuron, cet ouvrage est la marque d'un esprit nouveau. Accueillons-le comme les prémices d'une future et triomphale moisson de l'histoire nouvelle. Cette histoire s'éclaire par toutes les sciences humaines et tire sa provende des mythes, du psychique, de l'inconscient, de l'ethnologie, des phénomènes culturels pour appréhender et comprendre l'homme jusqu'en ses tréfonds, pour découvrir les ressorts les plus infimes de ses comportements.

Etrangers à la période où l'aristocratie féodale règne sans conteste, les préjugés raciaux apparaissent au moment du déclin de son prestige politique et social. Bousculée par la bourgeoisie montante, éliminée du pouvoir par l'absolutisme royal, la noblesse frustrée se prévaut du sang. Elle échaffaude un passé mythique pour justifier biologiquement sa prévalence. Germaines, Gaulois, tour à tour, en fournissent les matériaux. La requête du comte de Rochefort demandant en 1560, à Orléans, qu'il fut mis fin aux anoblissements marque le départ de l'attitude typiquement réactionnaire du deuxième ordre français. Alors que l'élan va vers l'avenir, il se réfugie dans le passé. Deux édits, de 1560, encore, et de 1567 lui interdisent de pratiquer des activités avilissantes. La bourgeoisie doit rester à sa place, elle qui cependant crée la richesse. « Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la croyance en l'excellence du sang des lignages permit à une masse de personnes appauvries, déphasées par rapport à l'évolution économique-sociale de leur temps de conserver un prestige inespéré »... dans la médiocrité souvent, l'ignorance, la brutalité, voire l'adjection de la flagornerie hissée au niveau du mérite. Jamais la « plèbe nobilaire » ne sut se donner une conscience de classe cependant. Ses réactions sont du même ordre que celles des « Jacques ». Les luttes religieuses en sont une expression au XVI^e siècle, comme plus tard la Fronde des princes ou les soulèvements locaux qui jalonnent l'histoire de France, indices d'un mécontentement diffus. Le terme donné à ce travail, 1720, coïncide avec les œuvres de Henry de Boulainvilliers dont les théories racistes ne sont pas sans influence sur celles de Gobi-

neau et du nazisme. L'égalité foncière de tous les humains illustrée par Jean-Jacques Rousseau en représente le contre pied.

On comprendra mieux le rôle des Collèges d'enseignement fondés au XVII^e siècle, par les Jésuites notamment, lorsque l'on sait que l'éducation fut considérée comme un moyen de sauver la noblesse. Mais on saisira surtout combien est lourde l'influence des mentalités en constatant la persistance du modèle aristocratique dont ni la bourgeoisie, ni le peuple lui-même ne réussissent totalement à se défaire malgré les appels des Lumières, ni les convulsions des Révolutions.

Fondé sur le dépouillement d'une bibliographie impressionnante, éclairé par une réflexion perspicace, cet ouvrage concerne la société aristocratique de langue française. Quelques comparaisons avec les pays voisins ouvrent des horizons que l'on souhaiterait atteindre. Formons le vœu que ces études constituent une prochaine étape dans la perception des éléments qui associent et qui distinguent à la fois dans le temps et dans l'espace les hommes et les générations. Ainsi, l'histoire, remise au centre des concurrences, justifiera-t-elle son essentielle fonction éducative. Chercher pour mieux saisir, n'est-ce pas la clé de l'avenir ?

R.V.S.

ARBELLOTT, Guy, *La grande mutation des routes de France au XVIII^e siècle*, dans *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, t. 28, p. 765-791, Paris, Colin, 1973.

Nul ne voyage en France sans être frappé par le caractère d'unité du réseau routier national, avec ses chaussées rectilignes et bombées, jadis pavées, encadrées par la double rangée des accotements pourvus de fossés et de rideaux d'arbres. C'est aux Trudaines que, au XVIII^e siècle, le royaume dû l'établissement d'un réseau moderne qui de Paris faisait de la France comme une gigantesque toile d'araignée.

De 1725 à 1776 ce sont plus de 13.900 kilomètres qui furent ainsi tracés, en 1780 on peut estimer le total des voies nouvelles à près de 6.000 lieues, soit 24.000 kilomètres, 3.000 lieues restent à faire. Beaucoup de ces tracés ont fait l'objet d'une cartographie soignée dont un grand nombre de cartons sont aujourd'hui encore conservés dans 65 atlas aux Archives Nationales.

Les conséquences de ces perfectionnements se marquent dans la rapidité des communications. L'amélioration de la bande de roulement permet l'utilisation de voitures rapides, la diligence se substitue au coche. Le service des

postes permet le relai des chevaux. La vitesse journalière d'une diligence atteint 94 km contre 40 km au coche. Les 234 km de Paris à Lille sont couverts en 2 jours. Il faut 5 jours et demi pour aller de Paris à Bordeaux au lieu de 13 et demi.

Les mouvements révolutionnaires auraient-ils pu se propager et enflammer si rapidement la France en 1789, si les nouvelles avaient circulé plus lentement ?

R.V.S.

GARDEN, M., *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*, coll. « Science », Paris, Flammarion, 1975.

Il s'agit d'une étude démographique et sociale de la grande ville sous l'Ancien Régime.

À travers la croissance urbaine et les comportements démographiques, l'auteur parvient à faire revivre cette ville « tombeau », nourrie de l'immigration. Il établit ensuite la hiérarchie des fortunes et les catégories professionnelles du menu peuple à la bourgeoisie médiocre, en passant par les ouvriers de la soie pour aboutir aux riches et dominants.

La société lyonnaise semble avoir été une société politique étroite et fermée. Il s'agit d'une société de classe, où la noblesse ne joue qu'un rôle restreint mais où la bourgeoisie, renforcée par la Révolution de 1789, va donner une impulsion à la domination de ces nantis et la grève sera le combat de demain comme il avait été celui d'hier.

J.D.

SOBOUL, Albert, *Le premier empire*, coll. « Que sais-je », n° 1541, Paris, P.U.F., 1973.

Dans ce condensé de l'histoire du Premier Empire, A. Soboul dégage l'impact de l'œuvre napoléonienne sur l'histoire contemporaine de la France. Il constate que si la révolution de 1789 avait poussé la bourgeoisie au pouvoir, Napoléon a consolidé institutionnellement cette prise de pouvoir non seulement en France mais dans les pays occupés pour un siècle et plus (administration préfectorale, codification et administration judiciaires, système fiscal, Concordat et université). Si l'influence de Napoléon fut considérable, c'est dans la mesure où elle s'exerça dans le sens des courants qui, depuis 1789, entraînaient la France et l'Europe. Mais l'ambition de l'empereur, longtemps soutenue par une clientèle personnelle et par la passivité satisfaite du plus grand nombre l'entraîna au-delà des nécessités historiques.

Despote éclairé dans la mesure où il renfor-

ça le pouvoir central et régularisa l'administration, l'empereur resta le fils de la révolution en maintenant l'égalité civile. Mais il enseigna aussi aux monarques comment gouverner despotiquement sous le couvert de la souveraineté populaire et d'une constitution. De plus, il démontra à l'aristocratie que l'égalité théorique des droits n'était pas incompatible avec l'autorité sociale des notables : la notabilité se définissant tout autant par l'argent que par la naissance. Cet ouvrage est augmenté d'une bibliographie utile de l'histoire du Premier Empire et de l'épopée napoléonienne.

R.R.

GUILLEMIN, Henri, *Nationalistes et nationaux (1870 - 1940)*, coll. « Idées », Paris, Gallimard, 1974.

Dans cette étude, Henri Guillemin analyse la IIIe République sous l'aspect du nationalisme de la classe des « honnêtes gens », lisez des possédants : il y dénonce, souvent avec virulence, toujours avec passion, les collusions d'une certaine droite, liée au-delà des frontières nationales par la communauté de ses intérêts. C'est dire que la politique intérieure servira à de nombreuses reprises d'explication à la politique extérieure. C'est dire, aussi, que l'auteur professe des idées peu courantes dans les manuels d'histoire et autres ouvrages réputés pour être bien pensants.

Après la chute de l'empire, les classes dirigeantes, groupées derrière Thiers, sont résolument pacifistes. La guerre terminée, elles veulent le rétablissement de l'ordre et la poursuite de leurs affaires. Par cela, elles s'opposent à la gauche et à sa volonté de résistance à outrance. Nous connaissons la Commune et son épilogue. Aux alentours de 1890, les conservateurs abandonnent peu à peu leur pacifisme foncier pour se tourner vers un nationalisme revanchard des plus chauvins : c'est dans une telle attitude, que l'on retrouvera braquée la droite tout entière lors de l'affaire Dreyfus. Elle durera jusqu'au Front populaire, qui voit culminer les terreurs des classes possédantes : terreurs face à des assemblées trop difficilement maniables (ex. : Cartel des Gauches de 1924 qui tombe devant le « mur d'argent »), terreurs devant l'exemple tentant de cette république américaine et de son *New Deal* où l'Etat se substitue à l'initiative privée. Les possédants se regroupent, battent le rappel de leurs troupes : ce sont les ligues et, réaction inattendue pour les nantis, le succès des gauches. Terrorisés par les occupations d'usines, ils sont prêts à tout et ce sont les accords Matignon. Horreur, cette république qui les force à la semaine de 40 heures, aux congés

payés et aux conventions collectives ! On assiste alors à une nouvelle volte-face : la droite, devenue antiparlementaire et pacifiste, dénonce cette gauche au pouvoir qui veut la guerre avec Hitler afin de détruire le seul obstacle à la bolchévisation complète de la France. Voilà annoncés, *grosso modo*, les thèmes futurs de la politique vichyssoise, dont l'analyse clôt ce volume.

Henri Guillemin fait de la défense de leurs privilèges l'explication de cette sorte de ballet auquel se livrent les classes dirigeantes.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce travail et sur la manière dont il a été conduit. L'auteur, selon son habitude, fait souvent plus œuvre de pamphlétaire que d'historien. Les faits analysés le sont sous la lumière unique d'un seul éclairage politique : celui représenté par les gens d'affaire. N'est-ce pas là courir à la faillite de tout ouvrage valable même si ce n'est comme l'indique Guillemin qu'une « hypothèse de travail » ? Par moment, on croirait entendre Fabrice del Dongo nous raconter Waterloo. L'analyse du déclenchement de la guerre 14-18 — appelé par l'auteur « le grand jeu » — me semble symptomatique à cet égard.

Au lecteur de juger.

J.-P. F.

GRIFFITHS, Richard, *Pétain et les Français 1914 - 1951*, Paris, Calmann - Lévy, 1974.

Pétain, héros ou traître, incarnation de la France ou honte de la nation ? C'est ce que ce livre ne nous dira pas. L'auteur, un Anglais, étudie l'histoire d'un homme qui fut le porte-parole de toute une fraction de la population française. Il ne fait pas ici œuvre d'accusateur ou d'apologiste. C'est ainsi que par exemple à propos des années 1934 à 1940, période durant laquelle Pétain joua un rôle politique certain, le maréchal y est présenté ni comme un perpétuel comploteur ni comme un homme étranger à tout engagement politique : la vérité, selon les paroles mêmes de Monsieur Griffiths, se trouvant entre les deux.

De cet ouvrage se dégage un paradoxe curieux : on voit durant la première guerre mondiale en Pétain un militaire novateur aux idées voire même révolutionnaires, ayant saisi un des premiers combien ce conflit est différent de ce qu'on attendait. Par la suite, durant l'entre-deux-guerres, son autosatisfaction et la confiance qu'il avait en lui, en son propre jugement furent renforcés : au « héros de Verdun » vinrent s'ajouter le vainqueur du Rif et l'ambassadeur en Espagne. L'intellect jadis si ouvert sur les idées nouvelles se fige et devient

politique. Complétons le portrait pour en arriver au « sauveur et traître de 40 » en y ajoutant quelques idées de cette droite réactionnaire de grands bourgeois et de militaires que nous retrouvons à Vichy, dont Pétain est plus que jamais le porte-parole et au sein de laquelle il a sa place : le trinitaire Travail - Famille - Patrie, un anticommunisme viscéral, le rôle de rééducation nationale qui incombe à l'armée, le retour à la terre prôné par la Révolution nationale que les Allemands s'empressèrent de saboter car ils y voyaient un dangereux renforcement du nationalisme français.

Au total, un ouvrage lucide qui se refuse à être la dénonciation ou l'approbation d'un homme ou de ses idées.

J.-P. F.

MACHEFER, Philippe, *Ligues et fascismes en France (1919 - 1939)*, coll. « Dossiers Clio », Paris, P.U.F.

La collection « Dossiers Clio » a pour but de fournir aux professeurs et étudiants de minces recueils de documents peu connus. Le petit volume consacré aux ligues et fascismes en France ne manque pas d'intérêt. L'introduction intitulée « Y a-t-il un fascisme français ? » nous a cependant semblé un peu difficile. Elle considère, par exemple, d'emblée comme connues des personnalités dont bien peu d'étudiants — et combien de professeurs ? — ont entendu parler, du moins en Belgique. Cette introduction constitue néanmoins un point d'appui précieux pour se retrouver dans la multitude de partis, ligues, mouvements et groupuscules fascistes.

Le choix de documents est excellent et nous change des textes classiques sur le fascisme en Italie et en Allemagne. Il s'agit ici d'un fascisme autrement plus trouble, insidieux, dangereux, j'oserais même dire séduisant. Car si le patriotisme des faisceaux et le monarchisme de l'Action française ne risquent guère de séduire nos élèves, il n'en est pas de même du fascisme dynamique d'un Drieu La Rochelle qui prêche avec enthousiasme la révolution fasciste contre les traditions politiques, les trusts, les occultismes.

La troisième partie donne des points de vue sur le fascisme en France et sera moins difficile à manier. À côté d'auteurs étudiant avec bienveillance les théories fascistes et nous présentant les fascistes français comme des originaux inoffensifs et sympathiques, on trouve d'excellentes analyses du mouvement. Quelle était sa force ? Quelles étaient les chances de réussite et les ambitions du 6 février 1934 ?

Pourquoi les classes moyennes françaises ont-elles été réfractaires au fascisme ? Pourquoi le fascisme « n'est-il pas passé » en France, que sont devenus ces fascistes après 40 ? Le fascisme n'attire-t-il que des gens de droite ? Autant de questions que pose ce petit livre et qu'il sera intéressant de débattre avec nos grands élèves. Puisse ce débat déboucher sur un réflexe de méfiance vis-à-vis de toutes les formes de fascisme, même d'un « fascisme ordinaire ».

A.M.M.

ARON, Robert, *Histoire de l'Épuration*, t. III, vol. 1, *Le Monde des affaires*, coll. « Les Grandes études contemporaines », Paris, Fayard, 1974.

Pour qui aime l'histoire de la surface émaillée d'anecdotes, cet ouvrage sera la source d'une lecture aisée au cours de laquelle il se sentira initié aux arcanes d'une période de l'histoire de la Résistance ce qui ne plaît pas à tout le monde. L'auteur d'ailleurs « demande à ses lecteurs, qui le plus souvent ont approuvé son souci d'objectivité de prendre conscience de la gravité du choix qui s'est offert à lui. Qu'ils apprécient, en toute honnêteté intellectuelle, s'il a eu raison ou tort de ne rien taire, de révéler même ce qui légitimera plus tard des abus qu'il désapprouve ». Il prend cette précaution ambiguë à propos de la vie économique en France avant l'Occupation, qu'il place curieusement sous un double signe : *Le mythe des « deux cents familles »* et *la mystique anti-trust* (sic) comme si les trusts et les « deux cents familles » n'avaient aucune matérialité.

Après avoir planté son décor dans un chapitre préliminaire en traitant des nationalisations et de la situation d'avant guerre, l'auteur lance son filet dans une matière si riche qu'il n'a aucune peine à en retirer et à classer divers exemples concernant des affaires industrielles ou commerciales, des banques. Il s'arrête plus particulièrement à l'industrie automobile illustrée par Louis Renaud, par Marius Berlet, « de cette lignée des *grands patrons* capitalistes »... Industries chimiques, métallurgiques, alimentaires donnent matière à d'autres rubriques. Les *Affaires douteuses* occupent 11 pages sur 310.

L'auteur conclut que « Dans l'ensemble, l'épuration économique, en dehors de quelques affaires particulièrement délicates (Renaud, N.D.L.R.), se montre plus mesurée et plus humaine que l'épuration politique ou que celle de la presse... ». On peut se demander pourquoi ?

R.V.S.

HISTOIRE REGIONALE

FOSSIER, Robert (sous la direction de), *Histoire de la Picardie*, coll. « Univers de la France et des pays francophones », Toulouse, Privat, 1974.

Nous avons dit ici à propos de l'*Histoire des Pays-Bas français* (n° 39, pp. 92-93) et de l'*Histoire de la Wallonie* tout le bien que nous pensions de cette collection, de l'utilité d'étudier, selon le vœu de Lucien Febvre, l'histoire générale dans le cadre d'une province. Le présent ouvrage présente les mêmes qualités et la même présentation que ses prédécesseurs. Il est l'œuvre d'une équipe universitaire bien choisie : Roger AGACHE, Directeur des Antiquités préhistoriques du Nord et de la Picardie, s'est chargé de la préhistoire et de l'époque romaine; André FIETTE, Maître-Assistant à l'Université de Picardie, assure la présentation géographique, le bilan économique actuel et présente les perspectives d'avenir; Robert FOSSIER, Professeur à la Sorbonne, et Jacques GODART, Chargé d'enseignement à l'Université de Picardie, ont pris en charge l'époque médiévale tandis que Pierre DEYON, Professeur à l'Université de Lille, et Paul GERBOD, Professeur à l'Université de Paris-Nord, s'occupent respectivement des Temps Modernes et Contemporains. Pour chaque époque, les rubriques envisagées sont les mêmes, ce qui donne au volume une unité et une clarté très grandes. Bien illustré, de consultation commode grâce aux titres marginaux et à l'index, agrémenté de bonnes cartes synthétiques, il apparaît comme un excellent manuel que les Picards — et les autres — aimeront posséder.

La notion de Picardie est bien difficile à définir. La Picardie linguistique, en voie de lente disparition, s'étend bien au-delà des frontières de la province jusque dans notre pays. Il n'y a jamais eu de principauté ou de généralité qui la regroupe. La plaine picarde, si bien étudiée par Albert Demangeon, ne correspond pas aux limites adoptées et présente de nombreuses particularités régionales. Finalement les auteurs s'en sont tenus à la région économique actuelle dénommée « Picardie » et correspondant aux départements de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise. Le paysage dominant reste le plateau ondulé de terres loessiques voués au blé et à la betterave, dont un paysage typique illustre pertinemment la couverture. Rien d'étonnant à ce que ce milieu agricole favorable ait été très tôt occupé par les hommes. La vallée de la Somme en particulier, grâce à Boucher de Perthes, occupe une place primordiale dans la genèse de l'archéologie paléolithique et ses sites ont donné leurs noms aux civilisations les plus

anciennes (Abbeviliens, Acheuléens,...), mais les vallées de l'Aisne et de l'Oise y ont aussi une part considérable. A l'arrivée de César, ce pays a tout une histoire, un peuplement dense, des *oppida*, des bourgades (deux cent-cinquante *vici* repérés par la photographie aérienne), des grandes fermes isolées (*aedificia*), un cadre que le conquérant a repris en grande partie et assimilé lentement. Amiens, à la suite des fouilles pratiquées après les bombardements de la dernière guerre, apparaît comme une ville coloniale (cent-dix hectares au II^e siècle), tandis que la prospection aérienne a repéré un millier de grosses villas donnant à la région un aspect plus rural qu'urbain, qu'elle a conservé jusqu'à une époque très récente. Ainsi, dès le début de son histoire, la Picardie présente deux caractères qui marqueront sa destinée : c'est une terre de passage traversée du nord au sud comme de l'est à l'ouest par des routes et des hommes, c'est un des plus riches domaines de culture d'Europe.

Zone de passage, ouverte à tous les courants, elle a pourtant une faible façade maritime, ce qui fait dire à un des auteurs (p. 86) que la Picardie « tourne le dos à la mer ». Mais elle s'offre à toutes les pénétrations extérieures. Militaires d'abord : elle fut victime des invasions germaniques et normandes puis, de la guerre de Cent ans aux deux guerres mondiales en passant par les guerres de religion et les luttes contre les Habsbourgs, elle constitua une frontière du royaume de France, un glacis de Paris, exposé aux coups de ses ennemis. Mais c'est aussi une aire de transit commercial où un axe en Y relie Paris à Bruges et Dunkerque, d'une part, à la Meuse, de l'autre. Sa position au milieu de pôles marchands (Paris, Normandie, Pays-Bas) confirme cette vocation géographique. Plateau peu forestier et riche, elle est vouée à la culture essentiellement céréalière. Malgré son conservatisme agraire, elle fut toujours un grenier où vinrent s'approvisionner les marchands et les soldats.

Jamais la Picardie ne connut un pouvoir qui pût rassembler les éléments d'une principauté. A l'époque mérovingienne, la Neustrie fut le centre de gravité politique du royaume franc. Grâce au domaine foncier qu'elle y possédait, l'autorité publique ne s'y est jamais effacée et y a conservé les moyens d'une reprise en main ultérieure. Ni le roi ni les feudataires normands et flamands n'ont permis la formation d'une puissance territoriale autochtone. Le pays picard comprenait un millier de seigneuries aux mains de quatre à cinq cents lignées disposées très vite à servir le roi. L'administration d'Ancien Régime comme la centralisation jacobine ont systématiquement ignoré la personna-

lité picarde dans l'établissement de leurs diverses circonscriptions territoriales.

Dès l'époque celtique, la société picarde était essentiellement une paysannerie dominée par l'aristocratie. Elle le restera dans l'empire romain, au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, ainsi que pendant une grande partie du XIXe siècle. Les villes peu nombreuses et peu importantes ont presque toujours eu un gouvernement oligarchique. La diversification sociale est apparue avec les franchises rurales et urbaines. Le clergé y a été très influent jusqu'au déclin du XIXe siècle, même si l'on note une médiocrité de la foi militante. Soucieux de son patrimoine et de son influence, il s'appliqua à contrôler les esprits et les âmes. Il fut au cœur de la Ligue catholique. Ses divisions (« Illuminés » de Picardie, Jansénisme) favorisèrent le succès des Lumières puis la laïcisation progressive qui ne triompha qu'un siècle plus tard.

Presque autant que l'Histoire des *Pays-Bas français*, cette *Histoire de la Picardie* nous concerne, s'inscrit dans l'ordre de nos préoccupations, prolonge nos propres problèmes, puisque nos provinces se situent dans le même espace géographique, économique, politique, exposé au même devenir, impliqué longtemps dans les mêmes affrontements militaires, les mêmes courants commerciaux et culturels. Nos collègues y trouveront matière à élargir leur champ d'investigation sans pour autant s'écarter de la substance de notre passé. Nous savons bien tous que l'histoire est sans frontière.

J. Du.

ANGLADE, Jean, *Histoire de l'Auvergne*, coll. « Hachette Littérature », Paris, Hachette, 1974.

Oeuvre de littérateur, toute sa bibliographie en fait foi, et non d'historien, le livre de cet auteur exprime tout l'attachement qu'un Auvergnat de souche populaire peut porter à son terroir, à ses yeux sorte de matrice du monde.

Le lecteur, faisant la part de l'humour, du familier, du lyrique, du tendre ou de l'insolent, sera frappé par les hypothèses ingénieuses, les rapprochements inattendus, hasardeux souvent. La description des Celtes fait penser à *Astérix*. Réalité, poésie, audace se mêlent pour le plaisir du lecteur tandis que défilent les figures de Vergingétorix, Jeanne d'Arc, Blaise Pascal, Georges Couthon, le connétable de Bourbon, Mandrin, Jean-Pierre Carrier, celui des noyades, Pierre Laval à qui l'auteur prétend donner une chance.

Un beau jeu de l'esprit pour lecteur averti.

R.V.S.

ANTONETTI, Pierre, *Histoire de la Corse*, Paris, Robert Laffont, 1973.

Un livre qui associe la grandeur de l'inspiration à l'allégresse du style. L'auteur, littéraire de profession, s'adonne à l'histoire de son pays avec tout l'enthousiasme d'un érudit amoureux désireux de magnifier la personnalité de l'aimée.

Loin du « folklore » méprisant, appuyé sur les travaux les plus sûrs, il renouvelle ici la vision de l'évolution d'une société et d'une économie typiques, sans négliger les figures illustres et les événements dramatiques qui, depuis l'*homo filitosis* jusqu'à l'actuelle jeunesse patriote et contestataire, ont suivi les influences des peuples de la mer, des Grecs, des Romains, des Pisans, des Génois, des Français enfin.

Rarement peuple fut plus profondément marqué par la double influence de l'insularité et de la géologie. Un microcosme dont l'évolution est comme le conservatoire de l'histoire méditerranéenne. Une originalité indéniable et sympathique.

R.V.S.

VARTIER, Jean, *Histoire de la Franche-Comté, et du pays de Montbéliard*, Paris, Hachette, 1975.

« J'ai l'honneur de servir le roi de France et d'être son sujet, mais je ne suis pas Français, je suis de Franche-Comté, ancienne province espagnole ». Ainsi s'exprime en 1770, cent ans après l'annexion, un noble franc-comtois de passage en Espagne. Ceci donne le ton de l'ouvrage dont les congénères s'attachent à illustrer les problèmes des anciennes provinces du royaume de France.

D'une vaste envolée, l'auteur trace la fresque de l'histoire de cette région de marche disputée au fil des âges depuis la préhistoire jusqu'au XXe siècle par Germains, Celtes, Romains et Helvètes. Lecture facile avec des raccourcis et des anecdotes parfois contestables mais de nature à situer un climat. Tout ne fait-il pas farine au moulin de l'histoire pour un adepte du franc-comtois Lucien Febvre ?

Le cas de Montbéliard, principauté de mouvance germanique jusqu'à la révolution, donne dès 1559 l'exemple d'une instruction publique obligatoire pour tous dont la religion réformée est l'inspiratrice et qui fait de la ville une pépinière de célébrités.

Il est piquant qu'aujourd'hui les descendants des victimes apprennent à célébrer les louanges de Henri IV de Bourbon ou de Richelieu qui provoquèrent tant de deuils dans cette terre de

débats conquise ville par ville, village par village, château par château par les Français de Louis XIV.

R.V.S.

WISMES, Armel de, *Histoire de la Vendée*, Paris, Hachette, 1975.

Un pays de sorcellerie, repaire de Mélusine, un pays de foi aussi où s'affrontent au fil des ans les factions. Terre de contestation dès le moyen âge lorsque s'affrontent les Capétiens et les Plantagenêts. Terroir de vaillance illustrée par les excès de Gilles de Rais, prototype de Barbe Bleue. Modèle des descriptions villageoises données par Rabelais dont le Pantagruel use du port des Sables d'Olonne, première base atlantique fondée sous Louis XI. Richelieu y trouva l'évêché le plus crotté de France à Luçon qu'il s'emploiera à purger des protestants.

Poitou et Vendée, au XVIIIe siècle, s'enlisent dans la routine d'une vie quotidienne soudant entre le clergé séculier, la noblesse et les paysans une confiance réciproque. La guerre de Vendée reste un terrain de débat entre historiens. Le caractère anecdotique de cet ouvrage, atteste avec l'index touristique qui y est joint, qu'il s'adresse à un certain public pour qui l'histoire traditionnelle est la bienvenue, spécialement lorsqu'elle exalte les chouans, les royalistes... Il conviendra de compléter son information par la lecture de travaux récents sur les implications socio-économique et ethnologique des caractères de ce pays où villes et campagnes sont et restent si nettement opposées dans leurs mentalités respectives.

R.V.S.